

Infos-Patients Prescrire

Des fiches à partager avec les patients



Les fiches Infos-Patients Prescrire sont des fiches d'information pour les patients, élaborées selon la "méthode Prescrire" : fiables, sans conflit d'intérêts, régulièrement mises à jour, et lisibles par une majorité de non-professionnels de santé. Elles sont disponibles en téléchargement pour les abonnés sur le site internet Prescrire. Directement imprimables sur un feuillet recto, elles sont conçues pour servir de support ou de complément à la communication, au cabinet ou à l'officine. Mais on peut les utiliser de nombreuses autres manières.

Pour participer au mieux aux décisions qui les concernent, et prendre de manière autonome leurs propres décisions, les patients ont besoin d'une information pertinente, fiable et équilibrée.

Partager l'information avec les patients

Il existe de multiples sources d'informations de santé à destination des patients, qu'il s'agisse des journaux ou magazines, de la radio, de la télévision, des livres et brochures, ou encore de sites internet. Ces informations proviennent d'institutions officielles, de professionnels de santé parlant à titre personnel ou collectif, de firmes pharmaceutiques, d'assureurs, d'associations de patients, etc. Sans parler des informations délivrées oralement par les divers intervenants, et des messages que les patients se transmettent entre eux.

Pour les professionnels de santé qui veulent fournir des informations fiables et utiles à leurs patients, quel travail de tri et de mise à jour !

Une méthode d'élaboration rigoureuse

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* visent à mettre à disposition des professionnels de santé abonnés à *Prescrire* une information compréhensible par une majorité de patients, tout en étant fiable, régulièrement mise à jour et, bien sûr, sans conflit d'intérêts.

Les textes sont élaborés selon le processus mis en œuvre pour tous les textes *Prescrire*. Le thème de chaque fiche est choisi collectivement, en donnant la priorité aux questions de santé fréquentes, graves, ou posant un problème aux patients. L'orientation et les limites des fiches sont elles aussi décidées en équipe. Chaque texte est rédigé à partir de textes déjà parus dans *Prescrire*. Il passe ensuite par de multiples étapes de contrôle, destinées à en vérifier le contenu et à en assurer la lisibilité : comité de lecture multidisciplinaire comprenant systématiquement des usagers et patients, réécriture, contrôle de qualité, etc.

Des rédacteurs vérifient périodiquement si de nouveaux textes parus dans *Prescrire* justifient de compléter ou de modifier les fiches. Le mois et l'année de la mise à jour la plus récente sont systématiquement indiqués.

Une fiche, un message

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* sont brèves : elles tiennent sur un feuillet recto. Chaque fiche aborde un thème précis. Elle vise à renforcer un message-clé de soignant à patient. Un exemple est publié dans ce numéro page 776.

Une première série de 15 fiches est publiée sur le site internet *Prescrire* avec la parution du n° 312 de *Prescrire* (octobre 2009) (lire en encadré ci-contre). Trois fiches doivent s'y ajouter chaque mois.

De multiples usages d'aide à la communication

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* peuvent être téléchargées par tout abonné à partir du site internet *Prescrire*. Elles figureront bien sûr dans la Bibliothèque électronique *Prescrire* à partir du début 2010.

Ces fiches peuvent être imprimées et fournies aux patients, au cabinet ou à l'officine, pour accompagner ou prolonger une explication, une prescription, une dispensation médicamenteuse (ou un refus de dispensation), pour répondre à une question. Les fiches *Infos-Patients Prescrire* ne remplacent bien sûr pas la communication directe. Elles visent à la faciliter ou à la compléter.

Certains praticiens souhaiteront sans doute "préparer le terrain" dans l'esprit des patients, afin que le moment venu, leurs propositions ne semblent pas incongrues ou farfelues, notamment quand elles vont à contre-courant de campagnes promotionnelles en cours. Pour ce faire, certains utiliseront peut-être les fiches *Infos-Patients Prescrire* sous forme d'affiche, ou, pourquoi pas, dans un "petit journal" en salle d'attente ou à l'officine. En effet, le texte des fiches *Infos-Patients Prescrire* peut être copié et réutilisé par les abonnés, dans un but non commercial, et en prenant soin d'indiquer la source (*Prescrire*).

D'autres usages sont sans doute possibles. Aux abonnés de s'emparer des fiches Infos-Patients Prescrire, de se les approprier pour les utiliser au mieux de l'intérêt des patients. En toute confiance... mais avec tout leur esprit critique !

©Prescrire

15 fiches Infos-Patients Prescrire sont disponibles sur le site internet Prescrire au 1^{er} octobre 2009 :

- "Détecter et traiter les poux de tête"
- "Vous utilisez un médicament appelé "ibuprofène" et destiné aux adultes"
- "Vous avez reçu des médicaments anticancéreux dits "cytotoxiques""
- "Arrêter la montée de lait"
- "L'otite moyenne aiguë chez les enfants"
- "Vos ordonnances de médicaments sont rédigées en DCI"
- "Douleur ou fièvre chez les enfants : préférer le paracétamol"
- "Nausées et vomissements de la grossesse"
- "Comprendre l'asthme"
- "Le bouton de fièvre"
- "Les deux diabètes sucrés"
- "Fluor chez les enfants : éviter les surdoses"
- "Bien s'alimenter pour éviter les accidents cardiaques"
- "Se passer du dextropropoxyphène"
- "Prévenir les fractures après la ménopause"